



MUNICIPALITÉ DE
**Saint-Pierre-
les-Becquets**

PROVINCE DE QUÉBEC

Municipalité de SAINT-PIERRE-LES-BECQUETS

Aux contribuables de la susdite municipalité

AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉ, par la soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, de la susdite municipalité

QUE : le conseil municipal de Saint-Pierre-les-Becquets, à sa séance ordinaire du 17 janvier 2024, a donné l'avis de motion et a présenté son projet de règlement qu'il présentera à une séance subséquente le règlement :

no : 2024-177

Règlement concernant les modalités de publication des avis publics

Yvon Potvin donne **AVIS DE MOTION** qu'à une prochaine séance du conseil, il sera proposé le règlement concernant les modalités de publication des avis publics. Le projet de règlement est présenté aux élus et est disponible à la mairie.

Les avis publics seront, à compter de la date d'entrée en vigueur du présent règlement, uniquement publiés sur le site Internet de la municipalité et sur le babillard situé à l'entrée de l'hôtel de ville sauf pour des cas particuliers.

DONNÉ à Saint-Pierre-les-Becquets, ce 17 janvier 2024



Martine Lafond

Signé le 2024-01-17 14:43:54 EST

Martine Lafond,
directrice générale et greffière-trésorière

Je, soussignée, Martine Lafond, directrice générale et greffière-trésorière, résidant à Sainte-Sophie-de-Lévrard, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8 h 30 et 18 h 30, le dix-septième jour du mois de janvier deux mille vingt-quatre, à chacun des endroits suivants, savoir : bureau municipal et bureau de poste.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 17 janvier 2024.



Martine Lafond

Signé le 2024-01-17 14:43:56 EST

Martine Lafond,
directrice générale et greffière-trésorière